

Remorque de travail agricole (véhicule spécial) *	Marque de fabrique K L E I N E	Type AUTOMATIC 5002	F. d'homologation No CH 9465 03
---	-----------------------------------	------------------------	------------------------------------

Constructeur Identification MASCHINENFABRIK FRANZ KLEINE, Salzkotten (D)
"2" 1er chiffre du No du châssis

Plaquette constr. à l'avant, à gauche, sur traverse
Numéro du châssis à l'avant, à gauche, sur traverse, au-dessus de la plaquette
Importateur princ. MATRA, Bernstrasse 160, 3052 Zollikofen
Véhicule homologué 2/58536 Signes fixes dans code du type: 2 /

Châssis
Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2
Suspension - Direction -
Frein de service -

Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, à vis

Carrosserie			récolteuse de carottes								
Dimensions			int.		ext.		Poids				
Longueur					5600		Poids à vide	avant	arrière	total	
Largeur					2950		Charge utile ou	750	2350	3100	
Hauteur					3350		Poids de service	750	2350	3100	
Porte à faux	av		av		4500		Poids total	800	2950	3100	
	ar		ar		1100		Garantie fabrique				
Empattements					-		Dimens. pneus		12.5/80-18		
							Ply / bar		8 / 2,5		
Voie	av		ar		1960-2250		Charge		4180		
Dist. anneau axe	av		ar		4500		pour V max		25		
Distance pivot				axe ar			Vitesse maximale selon constructeur				25
							Vitesse maximale selon tenue de route				25

Equipement		
Feux rouges		R-S1 (E)
Feux stop		R-S1 (E)
Clignoteurs	av	-
	ar	2a (E)
Catadioptrés	av	I (E)
	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	A (E)
	lat.	
	ar	
	ar vers l'av	
Eclairage plaque		
Cale		2/320x130x165 mm

Moteur de travail		
Marque	_____	Type _____
Bruit	_____	à t/min _____
Silencieux	_____	
Mesure des gaz	_____	
Déparasitage	_____	

Indications pour le permis de circulation		
Genre remorque	Remorque de travail agric. (vhc.spéc.)	
Marque et type	KLEINE AUTOMATIC 5002	
FH-No CH	9465 03	
Carrosserie	récolteuse de carottes	
Poids à vide	3100	Charge utile _____
Poids de service	3100	Poids total _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Véhicule spécial: largeur 2950 mm, charge sur le timon 20 % du poids total.

A noter dans le permis de circulation:

- la remorque de peut être transférée qu'à vide;
- 137 - signalisation jaune/noir sur les protection des disques et de la roue têteuse et à droite à l'avant sur glissoire et à l'AR sur les supports des feux;
- 138 - le disque stabilisateur sur terrain incliné et le disque effaceur de sillon tous deux à l'AR et le disque têteur à l'AV à gauche doivent être munis de protections;
- 141 - le bras du réservoir à carottes doit être relevé et assuré; l'essieu et le timon qui peuvent être abaissés hydrauliquement doivent être assurés par un moyen mécanique;
- la glissoire doit être repliée;
- l'arbre coudé pour la roue têteuse doit être enlevé.

Lieu et date de l'homologation Zollikofen, 23.11.77

Homologation fédérale des types de véhicules